



Mieux connaître les personnes en situation de handicap

L'année 2003 a été déclarée année européenne des personnes handicapées. À ce titre, les États sont amenés à sensibiliser la société aux droits et aux attentes des personnes handicapées. Les difficultés quotidiennes générées par des problèmes de santé ne prennent pas une ampleur particulière en Pays de la Loire comparées à la moyenne française. Elles touchent néanmoins, de façons très diverses, plus d'un million de personnes. Parmi elles, 350 000 vivant à domicile déclarent souffrir d'une limitation d'activité les entravant dans leur insertion professionnelle ou nécessitant aides humaines ou techniques.

Anne LEBEAUPIN
Catherine LE GROS

ON ESTIME à 350 000 le nombre de Ligériens vivant à domicile ayant demandé une reconnaissance de leurs difficultés ou souffrant d'une limitation d'activité confirmée par l'utilisation d'aides humaines ou techniques. Ce sont environ 20 000 enfants, 120 000 adultes âgés de 20 à 59 ans et 210 000 personnes de 60 ans ou plus. Au delà de cette population, plus d'un million de Ligériens souffrent de difficultés consécutives à un accident, au vieillissement ou à des maladies dont la nature, la gravité et les conséquences sont très diverses.

L'estimation du nombre de personnes en situation de handicap, la description de leurs difficultés et l'évaluation de leurs besoins est une préoccupation importante au niveau local mais aussi un défi. Il ne peut y avoir de réponse unique au dénombrement des personnes handicapées tant l'origine, la nature ou la conséquence des atteintes peuvent être diverses d'une personne à l'autre, d'une situation à l'autre. Aussi, les tentatives pour mieux connaître les populations de personnes handicapées se heurtent souvent à des problèmes de définition ainsi qu'à un déficit d'informations.

Pour pallier ce déficit, une enquête sur les handicaps, les incapacités et la dépendance (HID) a été menée fin 1999 en métropole auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire. Elle fait suite à une même enquête, menée en 1998, dans les institutions socio-sanitaires. Elle est articulée autour de trois domaines regroupés sous le vocable « handicap » : les déficiences (dysfonctionnements ou pertes de parties du corps), les incapacités (difficultés physiques ou psychiques engendrées par ces dysfonctionnements) et les désavantages (difficultés à remplir un rôle social). Les résultats de cette enquête nationale ont été appliqués à la région. Ils concernent la population vivant à domicile ou y retournant le week-end.

Une prévalence des déficiences et incapacités proche de la moyenne française

La diversité de la population ligérienne par âge, catégorie sociale ou secteur d'activité conduit à une proportion appelée aussi prévalence de déficiences ou d'incapacités proche de la moyenne nationale. La répartition de la population ligérienne par sexe



Mieux connaître les personnes

en situation de handicap

Le handicap : une réalité complexe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) analyse de la façon suivante les relations entre maladie et handicap.

- 1) Les maladies sont à l'origine de la chaîne ; ce terme doit être compris dans un sens large, incluant les accidents et les autres traumatismes moraux ou physiques, ainsi que les conséquences des complications de grossesse ou d'accouchement, et les malformations congénitales.
- 2) Les déficiences sont les pertes ou dysfonctionnements des diverses parties du corps ou du cerveau. Elles résultent en général d'une maladie (au sens large précédent). Une notion voisine plus couramment utilisée est celle d'invalidité.
- 3) Les incapacités sont les difficultés ou impossibilités de réaliser des actes élémentaires comme se tenir debout, s'habiller, parler, etc. Elles résultent en général d'une ou plusieurs déficiences.
- 4) Les désavantages désignent les difficultés ou impossibilités que rencontre une personne à remplir les rôles sociaux auxquels elle peut aspirer ou que la société attend d'elle (comme travailler par exemple).

Le handicap regroupe les trois derniers domaines. Dans chacun d'entre eux, l'atteinte peut être minime ou conséquente. Évaluer le nombre des personnes handicapées exige qu'on fixe un seuil minimal d'atteinte, décision arbitraire susceptible de points de vue divers.

L'enquête HID et les estimations locales

La méthode utilisée pour estimer dans cet article les déficiences, incapacités et désavantages permet aux acteurs régionaux ou départementaux de disposer de chiffres qui peuvent les aider à mener leur action dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Cette méthode permet d'établir des estimations pour une population dont la représentation dans l'échantillon de l'enquête est insuffisante.

Elle est basée sur l'hypothèse selon laquelle les personnes vivant en France peuvent être classées dans des groupes ayant une prévalence des différents aspects du handicap identique, quelle que soit la zone géographique étudiée. Ces groupes sont définis ici par le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. La méthode consiste donc à adapter à la population visée les résultats de l'enquête nationale : **on utilise toutes les réponses - même celle des autres zones - pour mesurer la prévalence (c'est à dire la proportion à un moment donné) du handicap dans chaque groupe mais on tient compte des effectifs de chaque sexe, tranche d'âge et catégorie socio-professionnelle dans la zone géographique étudiée**, ici la région des Pays de la Loire.

Cette méthode présente néanmoins des limites. Des facteurs locaux sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé qu'ils soient culturels (mode de vie), administratifs (structures ou pratiques) ou environnementaux (qualité de l'air par exemple). Ils peuvent être mal pris en compte. Cela peut conduire à sur ou sous-estimer certaines difficultés ou certaines situations.

et âge diffère, en effet, peu du profil national. Certes, sa répartition par catégorie socioprofessionnelle montre une surreprésentation des ouvriers mais ces derniers sont plus jeunes que leurs homologues métropolitains. Or, plusieurs enquêtes (dont l'enquête HID) ont montré que ces facteurs sociaux et démographiques déterminent pour une grande part l'ampleur des difficultés de santé dans une population. La prévalence des difficultés croît avec l'âge. Elle est également liée à la catégorie sociale : les personnes appartenant à des professions favorisées en termes de niveau de revenus ou de formation sont, en moyenne à tous les âges, en meilleure santé.

Un panorama des difficultés vues par les personnes qui en souffrent

La situation relative des Pays de la Loire en matière de handicap a aussi été étudiée à partir des résultats de l'enquête « Vie quotidienne et santé » (VQS), associée au recensement de la population de 1999. Plus de 19 000 Ligériens avaient répondu à cette enquête qui a servi de base à l'enquête HID. Une étude exploratoire (menée sur les résultats de 87 départements) met en évidence une position moyenne, voire plutôt favorable, des départements ligériens étudiés du point de vue de la prévalence des handicaps. Il n'y a pas de spécificités marquées. Cette relative bonne tenue de la région va de pair avec une espérance de vie à la naissance supérieure de quelques mois à la moyenne nationale.

Comment apprécier l'impact de ces facteurs locaux en Pays de la Loire ? Le bilan de santé de la population ligérienne fait apparaître par rapport au bilan national plusieurs points positifs révélateurs d'une certaine qualité de vie et de soins. L'espérance de vie en Pays de la Loire, mesurée à la naissance ou à 60 ans, est supérieure à la moyenne nationale pour les hommes comme pour les femmes. En outre, l'allongement de l'espérance de vie en Pays de la Loire depuis dix ans est plus importante que la moyenne nationale. En partant de ce constat et sachant que l'espérance de vie sans incapacité s'allonge en même temps que l'espérance de vie dans son ensemble, on peut penser que la prévalence des déficiences et incapacités calculée dans cette étude surestime plutôt légèrement le niveau réel des difficultés des personnes vivant en Pays de la Loire.

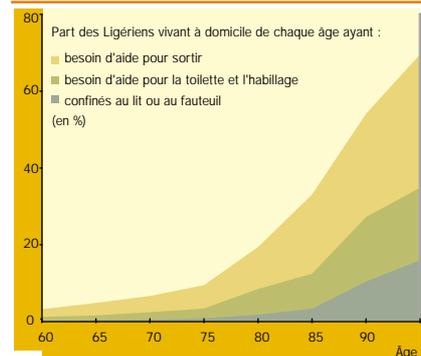
Ces estimations sur les Pays de la Loire demandent donc à être confirmées et enrichies par des études locales à la fois quantitatives et qualitatives, ainsi que par des informations sur les personnes vivant de façon permanente en institution.

Les personnes interrogées dans l'enquête HID ont répondu à la question : « Rencontrez-vous des difficultés, qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou mentales ? ». En cas de réponse positive, elles ont précisé de quelles difficultés, infirmités ou autres problèmes de santé il s'agissait. On peut ainsi dresser un panorama des déficiences ressenties par les personnes interrogées. La qualité de l'information est cependant plus ou moins interprétable en termes de gravité selon le type de déficience.

Plus d'un million de Ligériens vivant à domicile souffriraient d'au moins une déficience, soit une personne sur trois. La proportion est de 26 % parmi les moins de 20 ans, 33 % parmi les 20-59 ans et 75 % parmi les plus de 60 ans. Ces derniers représentent 40 % des personnes souffrant de déficiences. Bien que tous les types de déficiences deviennent plus fréquents avec l'âge, le vieillissement ne serait à l'origine, selon les personnes de 60 ans ou plus interrogées, que du tiers de leurs difficultés.

Une classification des déficiences en 48 postes a été établie (distinguant, par exemple, la paraplégie de la tétraplégie ou encore le mutisme du bégaiement). Elle autorise des regroupements en fonction des hypothèses propres à chaque étude. On peut distinguer six grands types de déficiences : motrices, visuelles, auditives, du langage, viscérales ou métaboliques et des fonctions intellectuelles. Les déficiences déclarées le plus souvent sont motrices. Elles concernent 13 % de la population ligérienne vivant à domicile. Viennent ensuite les déficiences viscérales ou métaboliques (9 % de la population régionale), dans lesquelles sont classées en particulier les troubles respiratoires et cardiovasculaires, puis les déficiences auditives (7 %). Environ 230 000 personnes vivant à domicile en Pays de la

Part des personnes dépendantes physiquement chez les 60 ans ou plus



Source : INSEE-enquête HID à domicile (1999)

Diverses approches du handicap dans la population à domicile des Pays de la Loire (estimations)

Personnes vivant à domicile en Pays de la Loire déclarant pour raison de santé	Hommes	Femmes	Ensemble	
	effectif en milliers	effectif en milliers	effectif en milliers	%
souffrir d'une difficulté dans la vie quotidienne	440	560	1 000	32
" avoir un handicap " ou avoir demandé une reconnaissance ou souffrir d'un limitation d'activité nécessitant aides techniques ou humaines	155	195	350	11
recevoir une aide humaine	110	190	300	10
s'être vu reconnaître un taux d'invalidité ou d'incapacité (20-59 ans)	75	35	110	7
être confinées au lit ou au fauteuil ou avoir besoin d'aide pour la toilette et s'habiller	15	21	36	1
ne pouvoir sortir sans aide (sans présenter les difficultés précédentes)	16	40	56	2

Source : INSEE-estimations réalisées à partir de l'enquête HID à domicile (1999)

Loire souffrent de problèmes d'audition parmi lesquels un peu plus de 6 000 atteintes de surdité complète.

Les personnes présentant des déficiences visuelles sont souvent âgées. Parmi la population vivant à domicile en Pays de la Loire, on estime à 3 000 le nombre de non-voyants, 2 000 d'entre eux ont plus de 60 ans ; à 8 000 le nombre de personnes avec une vision très réduite (distinction de silhouettes) dont 6 000 ont plus de 60 ans.

Les personnes de 60 ans ou plus souffrent aussi plus souvent que les plus jeunes de pluri-déficiences : une personne de cet âge sur deux souffre d'au moins deux des 48 déficiences répertoriées contre une sur dix pour les moins de 60 ans. Plus d'une personne âgée sur trois déclare des déficiences motrices, une sur quatre des déficiences auditives. Près d'une sur six (15 %) se plaint de douleurs.

Pour les plus jeunes (moins de 20 ans), les déficiences respiratoires d'une part et les troubles du comportement et de l'humeur d'autre part sont les plus fréquemment cités. Ces deux derniers troubles sont surtout signalés par les garçons. Il faut préciser cependant que, la plupart du temps, les réponses ont été faites par un adulte de la famille. Ceci explique sans doute que les jeunes, contrairement aux

adultes et aux personnes plus âgées, déclarent très exceptionnellement souffrir de douleurs.

Les autres personnes (20-59 ans) notent le plus souvent des difficultés motrices (10 %) parmi lesquelles des déficiences du tronc de type scoliose ou lombalgie, puis des douleurs (6 %).

Des difficultés pour les activités impliquant un déplacement à l'extérieur

Les seules informations sur les déficiences permettent rarement d'apprécier la gravité du handicap. Les informations sur les incapacités, c'est à dire les difficultés ou impossibilités de réaliser certains actes, sont de ce point de vue indispensables. Ces incapacités résultent des déficiences précédentes.

L'enquête HID permet de mesurer plus de vingt incapacités depuis les difficultés pour manger et boire seul jusqu'à celles pour porter 5 kg sur 10 mètres. Les activités qui posent le moins de problème sont celles qui sont liées au mouvement à l'intérieur du domicile, à la communication ou à l'alimentation. Les difficultés, voire impossibilités, sont plus fréquentes pour

les activités qui demandent force ou souplesse ou impliquent un déplacement hors de chez soi.

L'enquête renseigne également sur les aides techniques utilisées pour surmonter les difficultés : 7 % des moins de 10 ans, 13 % des octogénaires et un quart des nonagénaires ont recours à une aide technique (protections absorbantes) pour l'évacuation de l'urine. Pour le déplacement, environ 14 % des septuagénaires utilisent des cannes ou des béquilles. Tous âges confondus, plus de 12 000 Ligériens se serviraient d'un fauteuil roulant manuel.

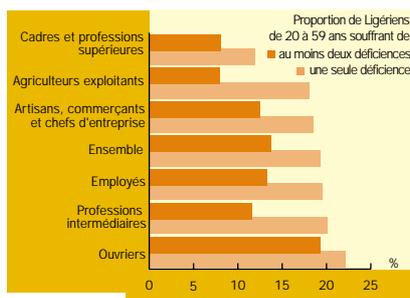
Des aides de la famille ou de proches

On estime à 300 000 le nombre de Ligériens qui reçoivent une aide régulière pour accomplir certaines tâches quotidiennes en raison de leur état de santé, soit 29 % des personnes de 60 ans ou plus, 5 % des adultes (20-59 ans) et environ 2 % des moins de 20 ans. Les personnes bénéficient plus souvent d'aides en provenance de la famille ou de proches que d'aides professionnelles. Les aidants professionnels interviennent néanmoins de façon régulière auprès d'environ 130 000 personnes. Ces aidants sont surtout sollicités pour les tâches ménagères (repas, entretien du logement, courses) et pour les soins personnels.

Parmi les personnes déclarant « avoir un handicap » ou souffrir d'une limitation d'activité, environ la moitié seulement disent recevoir une aide pour « raison de santé ».

Cent mille adultes vivant à domicile dans la région ont obtenu une reconnaissance administrative de leur handicap. Parmi eux, 40 % déclarent être régulièrement

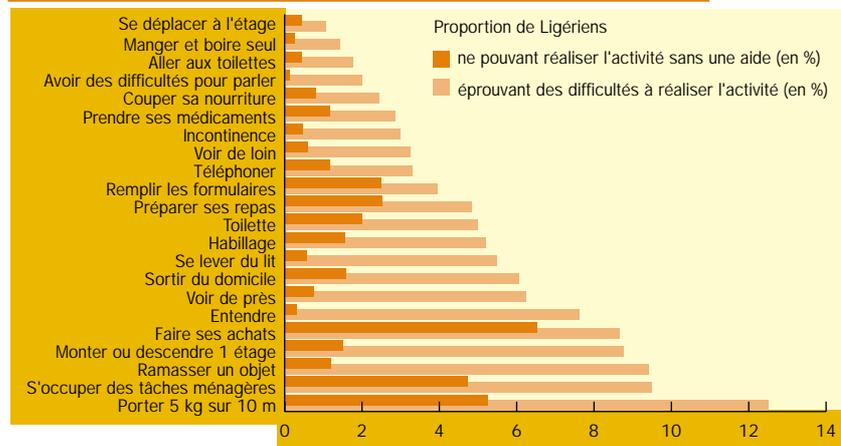
Des prévalences variables selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE-enquête HID à domicile (1999)

Note : les personnes retraitées de cette tranche d'âge (20-59 ans) ont été reclassées dans leur catégorie précédente

Fréquence de la dépendance et des difficultés selon l'activité



Source : INSEE-enquête HID à domicile (1999)

Note : plus de 8 % des individus éprouvent des difficultés pour faire leurs achats dont 6 % n'y parviennent pas sans aide

L'enquête sur les handicaps, les incapacités et la dépendance (HID)

Le premier volet de cette enquête a été réalisé en 1998. Il concernait les personnes vivant en institution. La méthodologie détaillée et les résultats (nationaux) ont été publiés dans « Insee Résultats Démographie Société n° 83-84 » en août 2001.

Le deuxième volet, dont sont issus les résultats présentés ici, concerne les personnes vivant dans des ménages ordinaires (incluant les personnes en foyer logement) en France métropolitaine. Il s'intéresse aux conséquences des problèmes de santé sur l'intégrité physique, la vie quotidienne et la vie sociale des personnes. La méthodologie détaillée et les résultats (nationaux) ont été publiés dans « Insee Résultats Démographie Société n° 6 » en octobre 2002. Il s'agit d'une approche plus sociale que médicale, touchant aux besoins d'assistance technique ou humaine et aux aides effectivement dispensées. Près de 17 000 interviews ont été réalisés pour cette enquête dont près 850 en Pays de la Loire.

Pour en savoir plus les internautes peuvent consulter les sites :

<http://www.insee.fr> ;

<http://www.handroit.com> ;

<http://www.santé.gouv.fr> ;

<http://rfr-handicap.inserm.fr/voirhid.html>.

On peut citer aussi :

Quel accès à l'emploi en milieu ordinaire pour les travailleurs handicapés ? Amar MICHEL, Almira SELMA (DARES). Document de travail N°16, juillet 2001- DREES.

Inégalités sociales et handicaps, Pierre Mormiche (INSEE). Document de travail N° 16, juillet 2001- DREES.

aidés parmi lesquels 62 % bénéficient d'une aide exclusive de l'entourage (conjoint, ascendant, enfants), 13 % d'une aide exclusivement professionnelle tandis que 25 % combinent les deux. Pour les personnes âgées, le rôle du conjoint -du fait de sa proximité- est important : dans la moitié des cas où la personne est aidée par sa famille, il est désigné comme l'aidant principal.

60 000 Ligériens de 60 ans ou plus sont confinés chez eux ou ne sortent pas sans aide

La connaissance des difficultés et des besoins des personnes âgées constitue un enjeu majeur compte tenu du vieillissement

de la population. En Pays de la Loire, 660 000 personnes de 60 ans ou plus vivent à domicile et un peu moins de 40 000 (6 %) en institution médico-sociale. Entre 60 et 79 ans, elles sont 2 % à vivre en institution ; 16 % entre 80 et 89 ans ; 42 % au-delà de 90 ans, proportion plus élevée qu'au niveau national (31 %).

Les questions sur les activités de la vie quotidienne permettent de reconstruire différents indicateurs internationaux ou élaborés par des experts français. Ainsi, 36 000 Ligériens vivant à domicile seraient confinés au lit ou au fauteuil ou bien auraient besoin d'aide pour la toilette et l'habillage, 70 % d'entre eux ont plus de 60 ans. En outre, 55 000 (dont également 70 % de personnes de 60 ans ou plus) ne pourraient sortir de leur domicile sans aide. Sans être affectées par des problèmes lourds de mobilité, environ 40 000 personnes de plus de 60 ans seraient dépendantes pour des activités quotidiennes du fait de difficultés psychiques. Avant 80 ans, les difficultés ou impossibilités de réaliser des actes élémentaires sont rares. Le seuil de 60 ans, retenu ici parce qu'il est utilisé pour l'attribution de certaines prestations et correspond au passage à la retraite, n'est pas dans les faits un seuil où les incapacités se multiplient.

Près de la moitié de personnes sans emploi

L'enquête renseigne sur les conditions de vie des personnes souffrant de difficultés de santé : entourage relationnel, loisirs, déplacements, scolarisation, emploi. Certaines déficiences ont des conséquences repérables sur la vie des personnes. Ainsi, les déficiences mentales ont un impact sur la poursuite de la scolarisation. À l'entrée dans la vie active, l'incapacité à accomplir sans aide les activités essentielles et à sortir seul constitue l'obstacle principal pour l'accès au monde du travail.

Le dispositif législatif et administratif lié à la loi de juillet 1987 vise à identifier les travailleurs handicapés, à les orienter et à encourager leur insertion professionnelle. Les résultats de l'enquête HID mettent en

évidence que ce public, malgré l'obtention d'un statut, demeure en France, pour une grande part, exclu de l'accès à l'emploi. Sur les 1,7 millions de Ligériens âgés de 20 à 59 ans, on estime qu'un taux d'invalidité a été reconnu (par la COTOREP, la CDES, la Sécurité Sociale ou suite à un accident du travail) à environ 100 000 personnes dont deux tiers d'hommes. En faisant l'hypothèse que la région des Pays de la Loire ne déroge pas aux tendances nationales, 46 % d'entre elles auraient un emploi en milieu ordinaire ou protégé (à l'instar notamment des Centres d'Aide par le Travail), 8 % seraient femmes au foyer ou poursuivraient des études et 46 % seraient chômeurs ou inactifs. Sur l'ensemble des personnes de la tranche d'âge, seulement 12 % sont chômeurs ou inactifs. L'inactivité et ses conséquences en termes d'intégration sociale et d'indépendance économique apparaît ainsi comme un des désavantages majeurs pour les personnes connaissant des difficultés précoces de santé.

Ce constat vient rappeler que le désavantage résulte d'une interaction entre des caractéristiques propres à un individu et un environnement naturel ou humain plus ou moins favorable. La prévention et les soins peuvent limiter la survenue des maladies ou réduire les déficiences. L'action sociale, quant à elle, peut favoriser l'intégration et l'autonomie en diffusant les aides techniques et en modifiant l'environnement. C'est dans cet esprit que l'Union européenne a proclamé l'année 2003 comme année européenne des personnes handicapées. ■

Population des Pays de la Loire souffrant de déficiences (estimations)

	Ensemble de la population des Pays de la Loire (en milliers)	dont personnes de 60 ans ou plus (en milliers)
Déficiences diverses (dont douleurs, asthénies, vertiges, esthétisme, polyhandicap)	501	222
Déficiences motrices	424	240
Déficiences viscérales ou métaboliques (dont rénale, respiratoire, cardio-vasculaire, digestive, endocrinienne, immunitaire)	286	157
Déficiences auditives	228	161
Retard ou perte des fonctions intellectuelles supérieures	215	76
Déficiences visuelles	163	82
Déficiences du langage ou de la parole	32	8

Source : INSEE-estimations réalisées à partir de l'enquête HID à domicile (1999)
Note : la somme n'est pas interprétable dans la mesure où des personnes souffrent de plusieurs déficiences

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bruno TREGOUET

RÉDACTEUR EN CHEF

Alain MALMARTEL

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Gabrielle PILET

SECRÉTAIRE DE FABRICATION

Helène VERRON

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Nantes

Prix : 2,20 €

Photos : INSEE
Dépôt légal 4^e trimestre 2002 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU01144
© INSEE Pays de la Loire - Décembre 2002

Abonnement annuel complet :
Études (mensuel) + Dossiers : 60 €
Abonnement annuel Études : 20 €

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39